

INAUGURATION

MICRO-CRÈCHE MUNICIPALE « BABIOSE »

Samedi 28 septembre 2024 à 10h00 - 354 rue Mario Roustan - 34400 Lunel

EN PRÉSENCE DE :

> CAF de l'Hérault :

- **Laurent TEISSIER**, Président du Conseil d'administration
- **Thierry MATHIEU**, Directeur
- **Mabel AGURTO-MEJIA**, Chargée de conseil et de développement

> Commune de Lunel :

- **Pierre SOUJOL**, Maire de Lunel et Président de l'intercommunalité du Pays de Lunel
- **Sonia MOKADDEM**, Adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation
- **Christelle ROUSSEAU**, Directrice petite enfance et éducation

> Autres partenaires :

- **Frédéric POISOT**, Secrétaire général de la préfecture de l'Hérault
- **Loïc MARTINOT**, Délégué du préfet sur Lunel
- **Jérôme BOISSON**, Conseiller Départemental
- **Virginie NADAL**, Directrice adjointe France Travail, antenne de Lunel
- **Estelle ROUVIERE**, Chargée de développement social local MSA

La CAF de l'Hérault est aux côtés de la Ville de Lunel ce samedi 28 septembre pour inaugurer la micro-crèche municipale "BabiOse"

La création de cette nouvelle structure permettra d'offrir 12 nouvelles places, répondant ainsi aux besoins des familles en attente d'une place en crèche. Actuellement, le taux de couverture petite enfance à Lunel est de 36,4 %, soit 22 points de moins que la moyenne nationale de 58,8 %.

Située dans le Quartier politique de la ville Abrivados, la micro-crèche "BabiOse" dispose d'un espace intérieur de 144 m², d'un espace de jeux extérieur de 100 m² et d'une terrasse de 21 m². Ces installations offriront aux enfants un environnement spacieux et sécurisé, propice à leur développement et à leur épanouissement.

LA VILLE DÉVELOPPE SES SERVICES PETITES ENFANCES POUR REpondre AUX BESOIN Croissant DES FAMILLES

La ville de Lunel, qui compte 26 385 habitants (Insee 2019) et est le centre d'une communauté d'agglomération de 50 939 habitants, continue de développer ses services petite enfance pour répondre aux besoins croissants des familles.

Avec une croissance démographique moyenne de presque 1% par an, les quartiers Politique de la Ville de Lunel ont connu quant à eux une augmentation de 13% de leur population au cours des deux dernières années.

Cette nouvelle micro-crèche vient compléter l'offre de la "Halte jeux" inaugurée en mars dernier, augmentant ainsi le taux de couverture petite enfance de la commune. Des passerelles entre les deux structures permettront de mieux répondre aux besoins des parents en parcours d'insertion professionnelle.

Pour rappel, la structure "Halte jeux" vise à mettre en place un dispositif d'accueil individuel destinés aux jeunes enfants de parents, et notamment des mères vivant en QPV en parcours d'insertion professionnelle, leur permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement social, à la fonction parentale et professionnel.

Dans le cadre de sa politique petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale, la Ville de Lunel propose de nombreuses structures : 4 équipements municipaux petite enfance pour un total de 77 places, 1 ALSH ados de 32 places, 1 Point information jeunesse pour les 12-25 ans, 28 Accueils de Loisirs Périscolaires sur 13 écoles, 1 Centre social municipal «Maison Jean-Jacques Rousseau», 2 LAEP en gestion associative portés par le « BAOBAB », 2 CLAS avec 13 collectifs en gestion associative, et 3 actions parentalité co-financées par la CAF dans le cadre du REAAP.

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

Au fil des années, la Caf de l'Hérault a établi un partenariat solide avec la commune de Lunel pour le développement de sa politique petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et animation de la vie sociale. Ces dispositifs, qui fixent des objectifs communs entre la Caf et les collectivités territoriales, ainsi qu'un cofinancement pour les atteindre, ont permis d'optimiser les services d'accueil pour les 0-17 ans sur le territoire.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La CAF de l'Hérault a accompagné la Ville sur ce projet à hauteur de 246 000€ au titre de l'investissement, soit près de 40% du coût total du projet. En 2024, la CAF versera 47 198€ pour le fonctionnement de la structure, et en 2025, ce montant devrait atteindre 141 594 €. En 2023, la CAF a versé à la Ville plus de 1,4 million d'euros pour le fonctionnement de l'ensemble de ses structures et près de 60 000 € au titre de l'investissement.

Composition de la population allocataire sur le territoire Lunel (Données CAF 2023)

	Territoire de Lunel	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	49%	41%
Dont familles monoparentales	35%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	43%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	19%	17%